



Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2023 dans les locaux de PROVINS à l'espace Tourbillon à Sion

1. Bienvenue

Madame Nathalie Rey, présidente de l'association insieme Valais Romand, ouvre la 62ème assemblée générale. Elle salue et souhaite la bienvenue aux personnes invitées ainsi qu'aux parents qui nous honorent de leur présence et en particulier

- Mme Nicole Ruppen, Présidente du conseil de fondation de Mit Mänsch Oberwallis, anciennement insieme Obervallis,
- Mme Marie Pochon, Présidente de Cérébral Valais
- Mme Marianne Maret, Conseillère aux Etats et membre parents de notre association
- Mme Françoise Métrailler, Députée et membre parents de notre association
- M. Fabien Putzing, Directeur d'insieme Suisse
- M. Bruno Perroud, Directeur Cérébral Valais et député au Grand Conseil
- M. Daniel Zufferey, Directeur de la Fovahm
- M. Jean-Marc Dupont, ancien directeur de la Fovahm

Madame la Présidente précise que plusieurs personnes se sont excusées pour cette soirée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022. Approbation
3. Rapport annuel de la présidente
4. Présentation des comptes 2022
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la fiduciaire
 - c. Acceptation et décharge aux organes
5. Présentation du budget 2023. Approbation
6. Démissions, nominations statutaires
7. Divers

En 2ème partie M. Jacky Tornay, nouveau directeur de la Castalie fera une présentation.

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022, Approbation

Madame Rey, Présidente d'insieme, précise que le procès-verbal 2022 a été envoyé avec la convocation à tous les parents. Comme personne ne demande sa lecture, Mme Rey passe au vote et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Elle remercie Mme Corine Roduit, membre du comité, pour sa rédaction

3. Rapport annuel de la présidente

L'événement majeur de l'année 2022 a été bien sûr le 60^{ème} anniversaire de notre association. La manifestation marquant ce jubilé s'est déroulée à la Fondation Gianadda à Martigny avec la présentation de l'ouvrage **Ensemble main dans la main** des auteures Mesdames Delphine Debons et Cristina Philippoz.

Ce livre s'attache principalement aux actions menées en faveur des enfants et, en particulier de leur accès à l'éducation. De la création de l'école itinérante en 1963 à l'intégration scolaire d'aujourd'hui, il éclaire les origines d'une démarche qui a fait du Valais un exemple pour toute la Suisse. Cet ouvrage complète celui de la FOVAHM **Une place pour chacun** paru en 2010 à l'occasion de ses 40 ans.

Des capsules vidéos enregistrées et intégrées dans le livre complètent de façon intéressante les textes de l'ouvrage. Un grand merci aux personnes qui se sont prêtées au jeu des interviews et de la filmographie.

Quelques témoignages poignants sont présentés à l'assemblée, témoignages qui prouvent les combats que **nos** prédécesseurs ont affrontés pour défendre **nos** enfants différents. Merci à eux.

De nombreux invités avaient fait le déplacement à Martigny, en particulier Mme Géraldine Arlettaz-Monnet, Présidente du Grand Conseil.

Un grand merci également à M. Léonard Gianadda de sa présence et de la mise à disposition des locaux sa fondation.

Concernant la vie courante de l'association insieme. Mme Rey présente les activités d'insieme en 2023. Elle précise que le chalet Mont-Blanc-insieme a été occupé 114 jours durant l'année 2023. Le nombre de séjours s'élève à 36 ce qui représente 132 jours soit 1098 unités réalisées. Le coût de ces camps a atteint le montant de Fr. 174'000.—après la déduction de la participation des parents (Fr. 60'000.--).

Madame la présidente précise que l'association insieme ne touche pas de subventions cantonales et qu'elle n'a pas touché de RHT durant le Covid.

Les prix n'ont pas évolué puisque qu'ils sont restés par jour à Fr. 50.—pour les enfants respectivement Fr. 65.—pour les adultes. La présidente relève que nos activités sont un soutien à nous parents qui sommes des proches aidants et que notre association apporte une aide bienvenue à nos familles.

Depuis la fin du Covid est apparu un nouveau problème, celui de trouver (retrouver) des accompagnants pour nos activités. En effet, nous avons constaté que nos jeunes s'engagent de moins en moins et le comité axera son travail de printemps pour résoudre cette problématique afin d'assurer tous nos camps d'été pour lesquels insiême recherche environ 35 accompagnants. Rappelons qu'ils sont rémunérés à raison de Fr. 60.—à Fr. 80.—par jour. Mme Rey lance donc un appel solennel auprès des parents et des personnes présentes pour faire connaître notre association, faire de la publicité et en parler à leurs proches et à leurs connaissances afin de recruter des jeunes qui désirent s'investir dans un travail très enrichissant.

Pour information, Madame la Présidente présente le comité actuel composé de :

- o Danielle Torrent (Grône), membre
- o Cristina Grognez (Charrat), co vice-présidente
- o Corine Roduit (Dorénaz), membre
- o Dimitri Tacchini (Collonges), membre
- o Olivier Buchard (Saillon) co vice-président

Elle remercie ses collègues pour leur travail, leur collaboration et leur disponibilité.

Pour terminer son rapport, Mme REY passe un reportage fait par un journaliste de la RTS lors du mini-camp d'automne des enfants.

Rien de mieux pour se remémorer les beaux moments que passent nos participants aux Marécottes.

4. Présentation des Comptes 2022

M. Olivier Buchard, Co Vice-Président, présente les comptes (ils ont été mis en ligne à disposition des parents sur le site internet)

- a. Présentation
- b. Rapport de la fiduciaire
- c. Acceptation et décharge aux organes

Avec des dépenses de Fr. 460'843.99 des recettes de Fr. 447'872.00, l'exercice se solde par une perte de Fr. 12'971.00. Quant au bilan, les montants de l'actif et du passif s'élèvent à Fr. 619'211.00

M. Christophe Pitteloud, vérificateur de comptes de la Fiduciaire FIDAG à Sion lit son rapport et certifie que les comptes 2022 sont conformes à la loi et aux statuts. Il propose

à l'assemblée générale de les approuver tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Il est procédé au vote et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

M. Olivier Buchard remercie Nathalie Rey, pour son travail bénévole auprès de l'association. Elle assure également tous les remplacements, soit de notre éducatrice, de notre secrétaire et de notre comptable.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

5. Présentation du budget 2023, acceptation

M. Olivier Buchard présente le budget 2023 qui prévoit des produits pour Fr. 416'894.00-- des charges pour Fr. 428'000.00.--, soit une perte de Fr. 11'106.--.

Il est procédé au vote et le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Démissions, nominations statutaires

Aucune démission n'est à signaler

7. Divers

Comme la parole n'est pas demandée, Mme Rey clôt l'assemblée et répète que tous les parents, sans exception, qui confient leurs enfants à insieme doivent avoir totale confiance en leur comité.

Un DVD des activités 2022 est projeté.

Madame Rey passe la parole à Monsieur Jacky Tornay, qui dirige la Castalie depuis juillet 2022

Mme Rey remercie les participants et les invite à partager un apéritif.

Roduit Corine, Membre du Comité